



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR UN BP MÉTIERS DE LA PISCINE



OBJECTIFS

Etre capable de réaliser des travaux neufs et s'occuper de la maintenance, de l'entretien saisonnier et du dépannage des piscines.

Valider le Brevet Professionnel Métiers de la piscine par la Validation des Acquis de la Formation (VAE)

CONTENU

DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Atelier 1

Soutien à la rédaction du dossier de recevabilité : livret VAE 1

Présentation démarche de validation par la VAE et les attendus du livret VAE 2

Choix des thèmes et création de l'ossature du dossier technique (livret 2)

Auto positionnement et besoins de formation complémentaires

Atelier 2

Remise des livrets 1 à l'accompagnateur pour transmission à l'académie

Présentation du livret 2 par les candidats et suggestions de l'accompagnateur (avoir terminé l'ossature du livret 2)

Amélioration du dossier en fonction des recommandations de l'accompagnateur (ordinateur portable)

Atelier 3

Vidéo projection des livrets 2 et questionnement du groupe

Plan de déroulement de la présentation orale

Exercice de simulation jury

Validation des livrets 2 et envoi au certificateur

Accompagnement individualisé à distance pour :

formalisation des activités professionnelles, conseils personnalisés, informations complémentaires, relecture dossier... (durée de la prestation d'accompagnement à distance : 4 heures)

EN ALTERNANCE

Non

MODALITÉ D'ADMISSION

Validation de l'étude de faisabilité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels (en présentiel et/ou à distance) et ateliers collectifs. Préparation à l'entretien avec le jury par simulations. Suivi individualisé et si besoin accompagnement d'un expert pour la relecture et conseil

TARIF

1200 euros

DURÉE INDICATIVE

24 heures

A NOTER

LA DEMARCHE : voie d'acquisition d'un diplôme, au même titre que la formation, la VAE permet à tout salarié (technicien) disposant d'une expérience minimum de 1 an de faire valoir ses compétences.

UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT en 5 étapes :

1. L'étude de votre projet : faisabilité à partir de votre descriptif d'activités
2. La présentation du parcours VAE : accueil technique, présentation du livret 1
3. Validation de votre demande VAE
4. L'accompagnement à la rédaction du livret 2
5. L'entretien avec le jury

LES AVANTAGES :

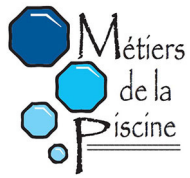
- Pour le patron : renforcer la qualification de ses techniciens
- Pour le salarié : faire reconnaître ses compétences

Accompagnement éligible au compte personnel de formation

Eligible au compte personnel de formation
Code CPF : 200

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres des la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas)

Le prix ne comprend pas la restauration ni l'hébergement



FICHE FORMATION

Contacts

GRETA VIVARAIS PROVENCE

Centre de formation Métiers de la Piscine

Avenue Henri Becquerel

26700 PIERRELATTE

Accueil Commercial

Tél : 04 75 93 03 03

